



facilitateur d'implantation

Compte rendu Commission écoParc de la zone industrielle du Bois-de-Bay (ZIBAY) 11 juin 2026

**Maulini SA – 1242 Satigny
De 10h à 12h30**





Compte rendu de la Commission écoParc ZIBAY du 11.06.2026

Présent-e-s

Représentants des entreprises :

Bertrand Girod (Serbeco SA), Directeur général
Nicolas Maulini (Maulini SA), Directeur général

Représentante de la commune de Satigny :

Anne Revaclier, Conseillère administrative

Représentants de l'État de Genève :

Nicolas Bongard (OCEI), Directeur général adjoint
Samuel Marques (OCT), Ingénieur

Représentante de la FTI :

Stéphanie Bournhonnet, Responsable de portefeuille transverses écoParcs et durabilité

Mandataires AMO accompagnant la FTI :

Maude Sauvain (Latitude Durable)
Benoit Wyss-Chodat (Latitude Durable)

Invité

Représentant des entreprises :

Yves Gerber (TCS Section Genève), Directeur, AZIPRO, AZIConnect

Excusé

Représentant de la FTI :

Josselin Tivan, Ingénieur en génie civil, chef de projets

Représentante de la commune de Satigny :

Nathalie Braunschweiger, Cheffe de projet espace public et mobilité



Déroulé de la séance

1/ Présentation de Stéphanie Bournhonnet – nouvelle responsable de portefeuille transverses écoParcs et durabilité (FTI)

Présenté par : FTI

Contexte : La FTI informe du renouvellement de son équipe pour la gestion et le développement des écoParcs et de la durabilité.

Échanges :

- Stéphanie Bournhonnet est la nouvelle responsable de portefeuille transverses écoParcs et durabilité. Ses missions stratégiques et transversales (développement du concept, définition des valeurs, plan d'action) visent à consolider la marque « écoParc ».
- Margaux Brunner rejoint la FTI à la mi-juin et prendra en charge l'animation ainsi que la gestion courante des commissions.
- Latitude Durable poursuit son mandat d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour les commissions écoParc jusqu'à la fin 2026.

2/ Présentation de AZIconnect et liens avec la ZIBAY

Présenté par : AZIConnect et mandataires AMO

Contexte : Le projet s'inscrit dans la mise en œuvre de la « Feuille de route des mobilités pendulaires 2024-2028 ». Deux mesures sont présentées.

- Les pôles de mobilité (mesure 8) sont progressivement mis en place depuis 2025, et notamment en zone industrielle. Ces pôles de mobilité sont situés sur le territoire (matérialisés par un totem) et regroupent des services complémentaires, favorisant l'intermodalité.
- AZIconnect présente la centrale, une structure centralisant l'information sur les services et les offres de mobilité dans la ZIMEYSAVER (mesure 1). AZIconnect fonctionnera comme un guichet unique (SPOC – single point of contact) facilitateur. La démarche mettra sur le terrain (approche « aller-vers » avec le BeeBus) pour informer les collaborateurs et les rediriger vers des spécialistes ou des offres existantes.

Échanges :

- Il est précisé qu'AZIconnect bénéficie du soutien des communes de Vernier, Meyrin et Satigny, du Canton et de la FTI et collabore étroitement avec la Fondation Modus. À terme, la centrale vise un financement qui repose sur les cotisations des entreprises.
- AZIconnect ne remplace pas les offres publiques actuelles. Elle redirige, informe et peut ponctuellement combler un manque par la mise en place de solutions, telles qu'une navette mutualisée. Elle identifie également les freins opérationnels pour les faire remonter à AZIpro qui relayera ces requêtes politiquement.
- AZIconnect précise la volonté d'inclure ZIBAY dans le périmètre de cette centrale de mobilité. Il est notamment mis en exergue l'intérêt d'avoir un BeeBus mobile qui puisse « aller-vers », dans les différentes zones industrielles.
- Les entreprises saluent l'utilité de l'outil et la qualité de la marque présentée.

Suites :

- Le lancement opérationnel est prévu en 2027.



3/ Vue d'ensemble des projets de mobilité dans la ZIMEYSAVER et la ZIBAY – V2

Présenté par : Mandataire AMO (en coordination avec l'OCT)

Contexte : À la demande des entreprises, un recensement des projets de mobilité a été présenté en mars afin de fournir une vision d'ensemble des projets planifiés sur la ZIMEYSAVER (demande étendue au périmètre ZIBAY). Des compléments et une mise à jour de l'outil ont été apportés et sont présentés.

Échanges :

- Les outils développés (liste de projets et carte web interactive) sont statiques, mis à jour annuellement. L'outil n'est pas restrictif aux membres de la commission. Néanmoins, aucune diffusion ni communication publique ne sont prévues.
- La version 2 intègre de nouvelles fonctionnalités (filtre de temporalité) et de nouvelles données : bornes de recharge électriques, bornes de covoiturage Hé!Léman, et de nouveaux projets routiers (comme l'avenue Louis-Pictet).

Suites :

- Le tableau des projets et la visualisation sur webmap sont transmis aux membres de la commission.

4.1/ Mobilité – Chantier et mesures de fluidification de la circulation dans le secteur de la ZIMOGA/ Route de Peney

Présenté par : Office Cantonal des Transports (OCT)

Contexte : Un point de situation actualisé est présenté sur les chantiers et les mesures de fluidification du trafic dans le secteur ZIMOGA/ PENEY.

Échanges :

- L'OCT indique que le double-sens est rétabli sur la route de Montfleury depuis début juin 2026 et ce, jusqu'à la mise en service du BHNS prévu en 2027, après quoi le tronçon repassera en sens unique.
- Concernant le barreau de Montfleury, l'ambition est de déposer la requête en autorisation de construire courant été 2026. La planification prévisionnelle prévoit deux phases de réalisation : le barreau partiel dans un premier temps (mise en service pour décembre 2029), puis la demi-jonction Vernier-Sud dans un second temps (mise en service en décembre 2033).
- Dans l'attente du barreau de Montfleury, la commune informe de la complexité de la situation, route de la Garenne, entre les différents usages (riverains, entreprises, trafic pendulaire). La route est maintenue en double sens.
- L'OCT mentionne la nouvelle base légale adoptée par le Grand Conseil qui offre la possibilité de tester une vignette pour les transports professionnels. Les modalités d'application restent à définir.

Suites :

- L'OCCG viendra présenter le projet du barreau de Montfleury à la commission du mois de novembre 2026.
- Post-séance, l'OCT précise que la requête d'autorisation sera unique et portera sur le barreau complet. La réalisation sera scindée en deux phases. Des études sont également menées pour garantir la mise en œuvre en deux phases.



4.2/ Mobilité – Travaux de réfection du Pont-de-Peney et projet d'aménagement pour les mobilités actives

Présenté par : Office Cantonal des Transports (OCT)

Contexte : Un point de situation actualisé est présenté sur les chantiers et les mesures de fluidification du trafic (motorisé et mobilités actives) dans le secteur ZIBAY. L'OCT informe du calendrier prévisionnel des travaux relatifs aux projets d'aménagement pour les mobilités actives route d'Aire-la-Ville, pont du Peney et route du Bois-de-Bay.

Échanges :

- Pour la section sur Aire-la-Ville, l'objectif est de réaliser les travaux majeurs entre le 26 juin et le 16 août.
- Pour la section de la route d'Aire-la-Ville et du Pont du Peney sur Satigny, les travaux débuteront partiellement pendant l'été 2026 et se poursuivront jusqu'à mi-2027.
- Concernant le prolongement sur la route du Bois de Bay, l'avant-projet et les démarches sur les acquisitions foncières sont en cours. La mise en service est prévue pour 2029.

Suites :

- L'OCT continuera à partager des points d'information sur l'avancée de ces projets lors des prochaines commissions.

5.1/ Divers - Point d'information sur la durée maximale des places de stationnement

Présenté par : Mandataire AMO (en coordination avec l'OCT)

Contexte : À la demande des entreprises, un point d'information clarifie le régime légal du stationnement en zone bleue dans le cul-de-sac menant à « Pneus Claude », en particulier pour éventuellement modifier la durée maximale autorisée, de 1h (actuellement) vers 3h.

Échanges :

- L'OCT indique ne posséder aucune trace historique justifiant le passage de la durée du stationnement à 1h. Elle informe du risque de « stationnement ventouse » si la durée venait à être augmentée, mais reste ouverte à cette modification si la Commune et la FTI valident le besoin.

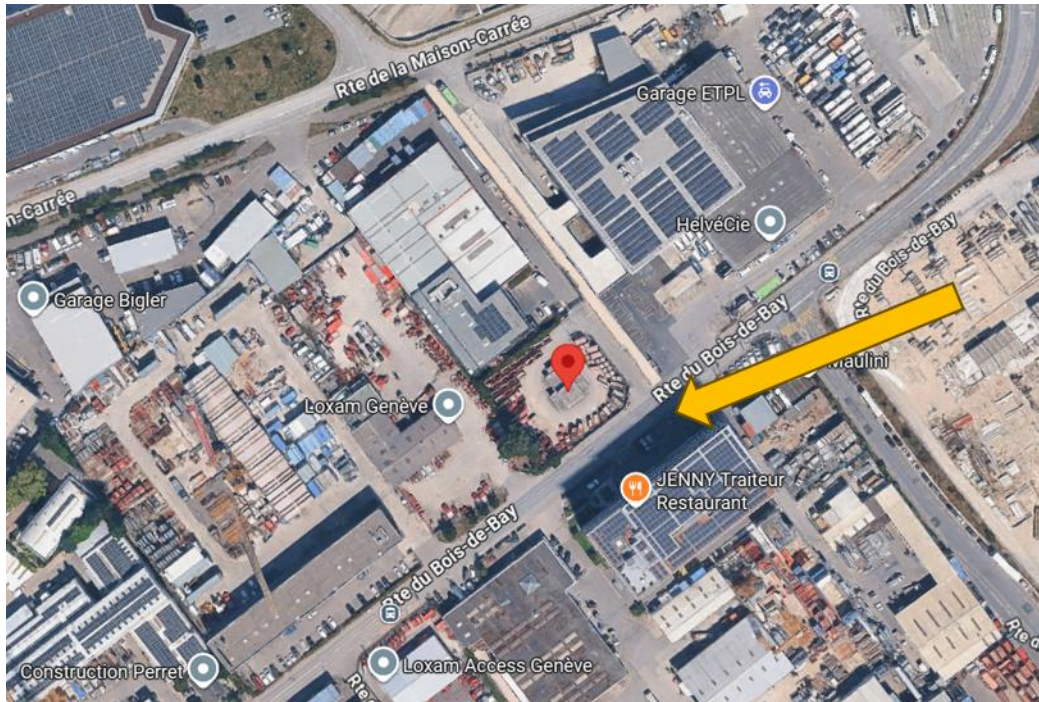
Suites :

- Les entreprises se renseignent auprès de l'entreprise à l'origine de la demande pour en préciser les besoins exacts.
- Sous réserve de cohérence, la demande sera formellement remontée via la commission pour coordination entre OCT, la Commune et la FTI.

5.2/ Divers – Création d'un passage piéton

Présenté par : Entreprises

Contexte : Les entreprises sollicitent l'aménagement d'un nouveau passage piéton à la dans la continuité de la pénétrante piétonne vers la Route de la Maison-Carrée, pour faciliter l'accès à la zone de restauration et poursuivre l'aménagement piéton réalisé.



Suites :

- L'OCT se charge d'étudier la demande en interne avec ses services compétents.
- Latitude Durable maintient la coordination avec l'OCT pour assurer le suivi.

5.3/ Divers - Point de discussion sur les accès aux bords du Rhône dans le périmètre de la ZIBAY

Présenté par : Mandataire AMO

Contexte : Les entreprises souhaitent bénéficier d'un accès aux bords du Rhône dans le périmètre de la ZIBAY pour que les collaborateurs puissent bénéficier d'un espace rafraîchissant pour la pause déjeuner.

Échanges :

- Il est rappelé les règles et conditions d'accès dans le secteur : il n'existe aucun accès officiel, l'accès à pied en forêt est toléré mais non sécurisé et l'accès en véhicule est interdit.
- L'OCAN recommande d'éviter ce secteur et n'est pas favorable à la création d'infrastructures d'accueil. Le site abrite une faune et une flore d'importance nationale (site OROEM, batraciens). Il est conseillé aux usagers de se rabattre sur les alternatives existantes (aire de loisirs de Peney, chemin Tabary, aire de Verbois).

Suites :

- Latitude Durable procédera à des analyses complémentaires pour analyser sa faisabilité de manière préalable.
- La commune de Satigny statuera ensuite sur l'opportunité de porter cette demande officielle.

5.4/ Divers - Point de discussion sur les lieux de rencontre à développer dans la ZIBAY (suite « Cabane des possibles »)

Présenté par : Mandataires AMO (en coordination avec les entreprises)

Contexte : Pour donner suite à l'étude « Cabane des possibles », les entreprises étudient les potentiels lieux de rencontre à développer dans la ZIBAY

Suites :



- Ce point, non traité, est reporté à la commission de novembre.

5.5/ Divers - Point de discussion sur les dépôts sauvages

Présenté par : Mandataires AMO (en coordination avec la FTI)

Contexte : Les entreprises ont signalé un dépôt sauvage le long de la route du Bois-de-Bay.

Échanges :

- La FTI gère cette parcelle et la situation a été réglée courant mai en nettoyant la zone et en installant un portail pour restreindre l'accès.

5.6/ Divers - Point d'information sur le suivi de l'étude CSD sur le potentiel solaire

Présenté par : Mandataires AMO

Contexte : Lors de la commission de mars 2026, une étude a été présentée afin de mettre en évidence le potentiel solaire des zones industrielles, d'identifier les gisements disponibles et d'explorer des stratégies de mise en œuvre (priorisation, modèles économiques et formes d'organisation entre acteurs).

Échanges :

- Il est indiqué que les couverts ont bien été intégrés à l'étude

Suites :

- Le suivi de cette étude sera assuré dès la rentrée 2026 et le point sera repris lors de la commission de novembre.

5.7/ Divers - Point de discussion sur la mise en place d'une communauté électrique locale (CEL) à l'échelle de la commune de Satigny

Présenté par : Mandataires AMO (en collaboration avec la FTI)

Contexte : Pour donner suite à l'étude de CSD, la commission a fait part de l'intérêt d'engager un travail pour développer des pistes de valorisation locale (mutualisation, partage à l'échelle communale). La mise en place d'une communauté électrique locale (CEL) a été évoquée comme une piste pertinente.

Échanges :

- La FTI propose d'agender en novembre un atelier de type « brainstorming » sur ce thème.

Suites :

- Latitude Durable, en collaboration avec la FTI, préparera l'atelier de novembre en apportant un soin particulier à se coordonner en premier lieu avec l'OCEN.

5.8/ Divers - Point d'information sur la rencontre annuelle 2026

Présenté par : Mandataire AMO

Contexte : La rencontre annuelle des commissions écoParc est agendée au jeudi 19 novembre, partageant l'actualité des ZI et favorisant les échanges entre partenaires des commissions écoParc à l'échelle cantonale. La thématique n'est pas encore définie et les membres de la commission sont invités à proposer les sujets qu'ils souhaitent voir être intégrés à l'ordre du jour.

Échanges :

- Les entreprises évoquent les enjeux fonciers et la vision sur la planification territoriale à l'échelle cantonale et précisent l'importance d'aborder ces enjeux de manière territoriale (par secteur).



- La FTI précise qu'un observatoire de l'économie industrielle et artisanale est en cours d'élaboration, que nombre d'écoParcs disposent déjà de planifications adoptées, et qu'un point sur l'aménagement du territoire est systématiquement prévu dans les commissions.
- Répondant à l'inquiétude des entreprises concernant la représentativité des intérêts de l'économie dans le PDCn 2050, l'OCEI rassure en mentionnant les nombreuses passerelles créées ces six derniers mois à différents niveaux (implication des grandes faïtières, lancement d'études de base sur les besoins en zones industrielles).

Suites :

- La FTI s'engage à relayer de manière proactive toute information sur l'aménagement du territoire et réfléchit à agender l'aménagement du territoire lors de la rencontre annuelle.
- L'ordre du jour sera stabilisé et communiqué aux membres des commissions.

5.9/ Divers – Point d'information sur l'avancement de la planification de la ZITUIL

Contexte : Les entreprises évoquent un nouveau point : l'information vis-à-vis de la planification de la ZITUIL, en lien avec le barreau de Montfleury.

Échanges :

- La FTI indique avoir adressé un courrier explicatif à chaque entreprise lors de la suspension de la MZ et du PD dans l'attente du dépôt de ce barreau.
- La planification de la ZITUIL dépend du projet routier cantonal, au regard des emprises. Le temps passant, une revue complète du projet de plan directeur sera probablement nécessaire.

Suites :

- La FTI transmettra à nouveau les courriers adressés aux représentants des entreprises afin qu'ils puissent relayer le contexte au sein de la zone.

Rédaction du CR, Latitude Durable